

VILLE DE MONTRÉAL
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date **le jeudi 26 mars 2015, à 17 h**

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 15 h et 16 h 30 **au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est** pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 16 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 17 mars 2015

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 17 mars 2015

Date de la demande : Le 10 mars 2015